

sous le joug, comment il se fait que pas un denoué ne se soit encore dévoué pour nous délivrer du tyran ? Les journaux ajoutaient que ces paroles avaient été accueillies par l'auditoire avec de grands applaudissements. Avouez qu'il m'était bien difficile de ne pas songer au spectre rouge en me rappelant ces paroles odieuses, et je me demandais en me rendant au Pré-aux-Clercs, si le régime figurait au programme des réunions. A 8 heures, j'arrivai non sans peine, vu la foule, à me hisser le long de la rampe d'un escalier qui conduit aux galeries supérieures de la salle de bal, — transformée pour la circonstance en salle de réunion plébiscitaire. J'étais on ne peut mieux placé pour dominer de la vue toute l'assemblée. La salle était comble: bourgeois et étudiants mêlés. On me fait remarquer auprès du bureau, M<sup>r</sup> Floquet, le chevelu, et M. Naquet, le hirsuté, orateurs habituels et favoris de la réunion. La séance s'ouvre. On ne tarde pas à s'apercevoir que les partisans de l'abstention semblent s'être donné le mot, pour venir préconiser leurs doctrines, peu goûtées dans la 6<sup>e</sup> circonscription, où le plébiscite ralliera le plus grand nombre de oui, de toutes celles qui se partagent Paris. Le citoyen français, (appelons les orateurs de ce nom auxquels ils tiennent tant, cela ne nous engage à rien) — monte à la tribune et porte la parole au nom des abstentionnistes. « Voter non, c'est reconnaître que l'on pourrait voter oui, donc, ne votons pas, répondons à la question que l'on nous pose par le mépris. » Le citoyen Béquet, un nonniste, répond que l'abstention ne saurait être généralisée; s'abstenir c'est se diviser en deux camps, et nous avons besoin de nous unir au lieu de nous diviser. »

On crie de toutes parts dans la salle, que le gouvernement doit retirer les cartes d'électeurs, et qu'on ne pourra pas surveiller le vote. Le président, M<sup>r</sup> André Rousselet, répond d'une manière topique par une lecture de l'Officiel du soir, où se trouve une circulaire du ministre autorisant les électeurs à conserver leurs cartes. Le citoyen Lefrançois reparait à la tribune, pour amuser le tapis en attendant l'arrivée du grand-Jama Ferry. Il répète qu'en voulant nous faire voter aujourd'hui, l'Empire nous tend un traquenard que nous pouvons déjouer en nous abstenant. — Le citoyen Naquet montre « que les résultats des votes précédents ne sont pas apparents mais réels. Si l'Empereur simule des réformes, c'est qu'il a senti par le vote de 1869 la force du peuple, et qu'il veut le tromper par des promesses illusoires. Nous déjouerons les manœuvres en lui répondant par 2 ou 3 millions de non réfléchis, que nous ne voulons plus de lui. On ne tue pas les gouvernements par le vide mais par le trop plein. L'abstention ne se légitime que dans deux cas: lorsque tout espoir est perdu, comme à Rome, sous les Césars, — alors le citoyen se réfugie dans le mépris; — lorsqu'on veut faire la révolution armée immédiate. Êtes-vous prêts à faire la révolution armée? Voulez-vous marcher ce soir sur les Tuileries? Non, vous ne le voulez pas — (quelques voix: si! si!) — vous le voudriez, mais vous ne le pouvez pas; vous ne le pouvez pas, parce que vous ne voulez pas compromettre l'avenir de la République par une échauffourée. — Si nous ne pouvons pas faire la révolution armée, il ne nous reste qu'à voter la révolution pacifique. Votons pour que la force morale qui sortira pour nous du scrutin, rende toute résistance du pouvoir impossible. » Le citoyen Naquet termine par un mot que l'on trouve spirituel. — Le plébiscite, dit-il, est un plébiscide!

Un mouvement de coudes, un mouvement de têtes, suivis d'ondulations dans l'assemblée: *Deus! Deus! ecce Deus!* Le député! voilà le député! Ah! ah! Brouhaha confus, signe de l'émotion qui a saisi l'auditoire. C'est bien lui: c'est le député Ferry, *incessu patuit Deus...* Le flandrous député occupe la tribune pendant une heure et demie. Il provoque les conservateurs, partisans du oui, à un tournoi de tribune: mais le président Rousselet, dont l'impartialité est légendaire, à la mission de ne pas tolérer la controverse. Discuter avec des partisans du plébiscite, fi donc! Et il le fait bien voir. C'est au milieu des applaudissements que le citoyen Ferry prend la parole. Il regrette que personne ne vienne défendre l'empire libéral. « Il paraît, dit-il, qu'il ne reste plus de bonapartistes libéraux. » Un monsieur veut répondre: naturellement l'assemblée refuse de l'entendre. M. Ferry analyse les proclamations impériales et ministérielles. Il montre l'empire qui prétend nous avoir montré la gloire, la prospérité et le calme, ne nous a rien donné de tout: « Au point de vue militaire nous sommes ombrés au troisième rang en Europe: »

Voilà la gloire — Au point de vue de la prospérité, sans doute on n'a pas épuisé nos ressources qui sont immenses. Mais combien plus grands et plus riches ne serions-nous pas, si l'on n'avait pas gaspillé ces ressources pendant 17 ans. Jamais les crises du commerce et de l'industrie n'ont été plus fréquentes et plus terribles. La prospérité de l'Empire est un mensonge comme la gloire. — Le calme! — oui, l'Empire nous a donné pendant 15 ans non le calme bruyant des

Etats libres, mais le silence des Etats despotiques. Ce calme-là, il ne nous le donnera plus. Le parti républicain s'est réveillé, le pays a relevé la voix. On ne parviendra plus à l'endormir. Il n'y a plus de soporifique assez fort dans la pharmacopée napoléonienne. L'opium impérial est épuisé et l'on n'en fabrique plus. Nous n'aurons de calme que lorsque nous aurons effacé jusqu'aux dernières traces de ce parti qui nous avilissait si nous n'en prenions une éclatante revanche. — Et les ministres: ils disent qu'ils feront cesser les discussions stériles pour pousser à l'amélioration du sort du peuple. Pourquoi donc n'ont-ils rien amélioré quand ils étaient tout-puissants? Parce que toute amélioration ne peut venir que du régime des Assemblées, de la liberté de la République. »

L'orateur aborde ensuite la question de l'abstention. « Ces tentatives qui se renouvellent sans cesse tiennent à ce que beaucoup des socialistes croient pouvoir se désintéresser du mouvement politique. Si une pareille doctrine prévalait, ce serait la mort du pays: elle réduirait la nation à l'état de troupeau. — Qu'a fait l'Empire? La loi des coalitions qui a abouti à la Ricamarie et à Aubin. Quant au droit d'association le seul qui puisse nous permettre de résoudre les problèmes sociaux, il ne les donnera pas. Il se tue. La République seule peut nous le donner. Comme nous la voulons et que l'Empire ne peut pas nous satisfaire nous n'avons qu'à lui dire, en répondant non au plébiscite: *Allez-vous-en!* » Un tonnerre d'applaudissements, suivi d'une triple salve de bravos, accueille cette péroraison du citoyen Ferry, dont tout le discours, prononcé à l'américaine, a été écouté au milieu d'un religieux silence. Ce député a, du reste, et le ton et les allures d'un Yankee: il n'est pas, jusqu'à ses favoris en nageoires de phoque, de détails dans sa personne qui ne soit à l'anglaise ou à l'américaine, comme on voudra. — Pendant que M. Ferry avale le verre d'eau sucrée traditionnelle et prend son temps, un M. Barbier demande à lui poser trois questions. Le député y consent. Il lui est donc demandé 1<sup>o</sup> Quelles sont les deux puissances supérieures à la France? 2<sup>o</sup> Pourquoi méprise-t-on les électeurs des campagnes? 3<sup>o</sup> Que veut-on mettre à la place de l'Empire si on le renverse?

M. Ferry répond à la 1<sup>o</sup> question: Que la France a laissé faire à la Russie et la Prusse une alliance tacite qui nous empêche de bouger. A la seconde question: qu'il respecte les habitants des campagnes, et que, s'il n'admire pas leur conduite dans les élections, il ne la leur reproche pas. — Affranchis d'hier, ils ne peuvent comprendre la liberté comme les électeurs des villes, affranchis depuis des siècles. Sur la troisième question l'orateur dit: « A l'Empire qui vous demande la ratification du passé, l'engagement de l'avenir, un bill d'indemnité, et un vote approbatif, vous répondrez, — ai-je dit — *Allez-vous-en!* On m'a demandé ce que nous nous proposons de mettre à sa place... »

— La République répondent en chœur les citoyens présents, — sauf quelques exceptions *quorum pars parva fuit...* M. J. Ferry continuant: « On substituera à l'Empire le suffrage universel qui s'en sera montré digne en faisant la révolution pacifique. » La réunion et l'orateur-député ayant dit leur dernier mot, on se sépare à 11 heures. Une collecte est faite à la porte de la réunion, mais, signe des temps, personne ne met la main à sa poche pour payer la dépense. C'est ce que je remarque, du moins, pendant fort longtemps.

Nous avons réuni pour l'édification de nos lecteurs les notes que nous avions prises, séance tenante; je puis certifier leur exactitude scrupuleuse. Je me suis souvenu en les rédigeant du précepte: *Scribitur ad narrandum, non ad probandum*, tout-à-fait de circonstance. C'est pourquoi j'ai livré, sans commentaires, à l'appréciation et au bon sens des lecteurs le compte-rendu d'une réunion plébiscitaire à Paris. Ils sauront faire justice des exagérations de langage qu'ils y rencontreront forcément. Ce sera pour eux une lecture instructive, à certains égards; aussi, retournerai-je au Pré-aux-Clercs pour y faire d'utiles observations que je serai heureux de communiquer aux lecteurs du *Journal de Roubaix*, pendant toute la période plébiscitaire.

CH. MELVAL.

## COMLOT

Contre la  
VIE DE L'EMPEREUR

Voici la note que publie le *Journal officiel*:  
« Depuis quelque temps, la police était sur la trace d'une conspiration ayant pour but d'attenter à la vie de l'Empereur. » Hier matin, à neuf heures, le service politique de la préfecture a arrêté, rue des Moulins, le nommé Baurie, récemment arrivé d'Angleterre. Il était porteur d'une somme d'argent, d'un revolver chargé et d'une lettre datée de Londres, émanant d'un des hommes les plus com-

promis dans le complot de février. » Ce document, ainsi que les aveux de Baurie, ne laissent aucun doute sur le motif de son arrivée en France, et sur sa résolution de réaliser immédiatement l'attentat projeté.

« Dans la soirée d'autres individus ont été arrêtés dans le quartier de Belleville. Chez l'un d'eux on a saisi une caisse de bombes, une certaine quantité de poudre explosive, ainsi que la recette pour sa préparation. » Cette conspiration paraît se rattacher au complot dont l'instruction touchait à son terme. Dès hier, la justice a été saisie. »

« Les principaux organisateurs de l'Internationale (section parisienne), association illicite, dont le siège est hors de France, ont été mis sous la main de la justice. »

« M. Lermina a été arrêté sous l'inculpation d'offenses à la personne de l'Empereur, commise dans une réunion publique. »

La tranquillité publique n'a pas été troublée un seul instant samedi à Paris, comme on pouvait le craindre, à la suite des événements de la veille et des arrestations opérées le matin même.

Nous avons parcouru, dans le but de ne rien laisser échapper des incidents qui se rattachent à cette affaire, les principaux quartiers; partout le calme à peine quelque cris séditieux vers minuit à Belleville et Ménilmontant.

Ce matin, vers dix heures, M. Piétri a été mandé par l'Empereur. M. Piétri s'est entretenu longuement avec le Souverain. L'individu arrêté s'appelle Baurie, Camille Baurie.

Il est Français, mais né en Espagne. Et les nombreux interrogatoires que M. Bernier, juge d'instruction, lui a fait subir, tendraient à démontrer qu'il n'a agi ni par fanatisme, ni par inconséquence, mais bien par cupidité.

Baurie a déjà subi, — nous dit-on, — une condamnation pour escroquerie. Son plan était bien arrêté, il comptait accomplir son projet et réussir à prendre la fuite ensuite, grâce aux cent francs qui lui restaient au moment de son arrestation. Camille Baurie était, selon toute probabilité, arrivé à Paris depuis trois jours.

Il avait reçu déjà une somme d'argent à son arrivée, et lorsque la seconde somme lui avait été remise, on lui avait recommandé de ménager les fonds. De nouveaux aveux de sa part ont amené depuis quelques arrestations sur lesquelles nous croyons devoir garder jusqu'à demain un silence complet.

C'est que nous pouvons dire à ce propos, c'est que l'individu chez lequel les bombes ont été saisies, — un nommé Roussel, — n'est pas encore entre les mains de la justice. On ne croit pas cependant qu'il ait quitté la France.

Quelques journaux ont dit que la lettre trouvée sur Baurie, écrite de la main de Flourens, était signée de son nom. Cette lettre était signée simplement « Gustave »; mais il n'y a pas à se méprendre sur sa provenance, et l'écriture, dont la justice a plusieurs spécimens entre les mains, ne laisse aucune espèce de doute.

Revenons maintenant au début de cette déplorable affaire, pour raconter exactement de quelle façon fut arrêté le nommé Camille Baurie.

Judi soir, vers onze heures ou minuit, cet individu, auquel on avait recommandé, nous l'avons dit, de ne pas se montrer pendant le jour, passait sur le boulevard Montmartre et accostait une nommée Aimée, — fille avec laquelle il allait passer la nuit rue Bréda.

Baurie donna dix francs à cette femme, qui fut fort surprise de le voir lui souhaiter une bonne nuit, feindre de dormir, et se retirer le lendemain vendredi de très bonne heure... comme il était venu.

En quittant la rue Bréda, Camille prit, selon les recommandations qui lui avaient été faites, une voiture fermée avec laquelle il alla faire quelques courses dont une, à neuf heures, rue des Moulins.

A ce moment, une voix cria: — Camille!... Camille!... Baurie se retourna et se trouva en face d'un individu qui le saisit et lui dit: — Comment!... tu ne me reconnais pas, mais je suis Lagrange!... tu sais bien Lagrange, commissaire de police!...

C'était M. Lagrange, en effet, commissaire de police, chef du service de la police politique extérieure, qui venait d'arrêter lui-même le conspirateur.

« C'est bien, dit celui-ci en palissant, je suis à vous, mais laissez-moi du moins payer ma voiture. » On lui accorda ce qu'il demandait, et après avoir solé le cocher qui le conduisait depuis sa sortie de chez la fille Aimée, il monta dans un autre véhicule avec M. Lagrange et partit pour la préfecture.

Nous avons dit que beaucoup d'arrestations avaient été faites. Voici quelques noms des gens arrêtés: Gressin, Picourt, Malon, Germain, Casse, Collet, Hndy, Héligon, Murat, Landeck, Johannari.

Onze personnes ont été arrêtées à Lyon. Des documents importants sur l'Internationale ont été saisis. Voici exactement comment l'Empereur a passé la journée d'hier, contrairement à d'anciens qui prétendent que Sa Majesté n'a pas quitté ses appartements. A trois heures moins dix minutes, l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, est monté dans une berline qui stationnait devant la marquise du château. L'Empereur et l'Impératrice se sont rendus rue de Ponthieu, chez la reine-mère Christine.

Retour aux Tuileries à quatre heures moins un quart. L'Impératrice a changé de robe. Puis on est reparti peu après pour l'exposition des Beaux-Arts, que l'Empereur et l'Impératrice n'ont quitté qu'à cinq heures et demie.

A propos du complot de 1870, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les détails sommaires des attentats dont l'Empereur fut l'objet. Depuis 1852, l'Empereur Napoléon III a été déjà l'objet de deux séries d'attentats.

Le samedi 28 avril 1855, à cinq heures un quart du soir, l'Empereur passant à cheval dans l'avenue des Champs-Élysées vit s'approcher de lui, à la hauteur du jardin des Fleurs, un homme qui lui tira deux coups d'un pistolet double.

Arrêté aussitôt, ce conspirateur déclara se nommer Pianori et avoir agi de son propre chef; il était âgé de vingt-six ans et originaire des Etats-Romains.

Cependant, les renseignements que l'on recueillit démontrèrent que Pianori n'était qu'un instrument de la grande agence révolutionnaire de Londres.

Traduit devant les assises de la Seine, il fut condamné le 7 mai suivant à la peine de mort. Pianori subit sa peine le 14 mai et setze jours seulement après son crime.

Son dernier mot fut: — Vive la république! Trois ans plus tard, le 14 janvier 1858, l'Empereur accompagné de l'Impératrice se rendait à huit heures et demie du soir au théâtre de l'Opéra.

Au moment où les Souverains allaient descendre de voiture sous la marquise du théâtre, une détonation terrible retentit et ébranla les maisons voisines.

Trois bombes fulminantes venaient d'être lancées simultanément. Ni l'Empereur ni l'Impératrice n'avaient été atteints, mais les chevaux de la berline étaient tombés raides morts, et 136 personnes qui se trouvaient dans la foule avaient été atteintes, dont huit succombèrent peu après.

Quatre individus furent bientôt arrêtés. C'étaient les nommés Orsini, Picri, de Rudio et Gomez.

Ils comparurent devant la cour d'assises de Paris le 26 février de la même année 1858. Gomez eut seul le privilège des circonstances atténuantes et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La peine de mort fut appliquée aux trois autres, mais l'Empereur commua la peine de Rudio.

Le jour de la double exécution des deux condamnés Pieri et Orsini, Pieri, dont la tête tomba la première, chanta: « Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau. » Orsini, au contraire, garda le silence; ce fut seulement après la lecture de l'arrêt, lorsque l'exécuteur lui enleva le voile noir des parricides, qu'il s'écria d'une voix tonnante: — Vive la France!... vive l'Italie!... vive la République!... — H. Morel.

## Chronique locale & départementale

Les cartes qu'on distribue en ce moment aux électeurs roubaixiens portent une mention ainsi conçue: « L'électeur devra être muni de cette carte et la présenter toute ouverte au Président du bureau en lui remettant son bulletin de vote. — La carte sera ensuite retenue par le bureau après le vote de l'électeur; elle se a brisée avec les bulletins à la suite du dépouillement du scrutin. »

La seconde partie de cette mention doit être regardée comme nulle et non avenue, car en vertu d'une décision ministérielle, en date du 27 avril, les bureaux doivent rendre les cartes aux électeurs, après avoir pris soin d'en enlever une partie, afin qu'elles ne puissent servir une seconde fois.

Cette disposition a son importance, et nous aimons à croire qu'elle sera strictement observée à Roubaix, comme partout.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la ville de Roubaix sera partagée en six sections pour le vote du 8 mai. Voici les lieux de réunion pour chaque section: PREMIÈRE SECTION (n<sup>o</sup> 1 à 200 — Canton-Ouest), à la mairie, salle des adjudications; DEUXIÈME SECTION (n<sup>o</sup> 1,201 à 2,400 — Canton-Ouest), Ecole communale, rue du Bois; TROISIÈME SECTION (n<sup>o</sup> 2,401 à 3,644 — Canton-Ouest), Ecole Notre-Dame; QUATRIÈME SECTION (n<sup>o</sup> 1 à 1,600 — Canton-Est), salle du Tribunal de Commerce; CINQUIÈME SECTION (n<sup>o</sup> 1,601 à 3,200 — Canton-Est), hôtel des Pompiers; SIXIÈME SECTION (n<sup>o</sup> 3,201 à 4,727 — Canton-Est), Ecole, rue de la Paix.

Les pertes occasionnées par l'incendie qui a eu lieu vendredi chez M. Bossut, quincaillier, Grande-Rue, s'élèvent à 25,000 fr.

Un nouveau vol avec escalade vient d'avoir lieu chez un ourdisseur de la rue de la Balance. On recherche le coupable.

Pour la chronique locale ALFRED REDOUX.

## Dernières nouvelles.

Paris, mardi 3 mai. Le beau monde qui se trouvait hier aux courses du bois de Boulogne, en moins grande affluence qu'à l'habitude, à cause du temps sombre, mais cependant en nombre considé-

table, ne s'est pas douté qu'il avait échappé à un terrible danger.

La police, informée que les bombes introduites dans Paris étaient au nombre de cent, et n'en ayant découvert encore qu'une trentaine, était plus que jamais sur ses gardes et aux aguets.

Le bruit s'était répandu que l'Empereur viendrait, avec le Prince Impérial, aux courses d'hier, suivant la vieille habitude de Napoléon III de se montrer en public immédiatement après qu'il a été attenté à ses jours.

Tout le monde était donc parfaitement convaincu que l'Empereur viendrait aux courses. La police comptait sans aucun doute sur ce bruit pour opérer des captures importantes, et l'enceinte du pesage et des tribunes avait été organisée en souricière.

La souris n'a pas manqué de se faire prendre. A deux heures, un gentleman, convenablement vêtu, descendait d'un fiacre et entra, par la grande porte de la grille, dans l'enceinte du pesage.

Il n'avait pas fait dix pas sur la pelouse que plusieurs agents fondaient sur lui, le terrassaient, le garrottaient aussitôt, malgré son énergique résistance, et l'emballèrent dans une voiture qui stationnait à quelques pas en dehors de la grille.

Tout cela s'était fait avec une telle rapidité d'exécution, que c'est à peine si une vingtaine des sportsmen qui se trouvaient dans le ring purent s'apercevoir de ce qui s'était passé.

Le bruit ne tarda pas à se répandre qu'une importante arrestation venait d'être opérée par la police; que l'individu arrêté était un des commissionnaires de l'assassinat révolutionnaire; qu'on avait trouvé sur lui des papiers compromettants, un poignard et un revolver; qu'il devait assassiner l'Empereur pendant les courses.

Enfin, hier soir, on assurait qu'une perquisition faite au dernier domicile de l'individu mis en état d'arrestation dans l'enceinte du pesage, avait amené la découverte d'un certain nombre de revolvers, de bombes semblables à celles dont nous avons donné le dessin, et d'une assez grande quantité de pierate de potasse.

Il faut naturellement faire en ceci, comme toute chose, la part de l'exagération. Un autre fait saillant de la journée a été l'arrestation de M. Protot, accusé de complicité dans le complot, arrestation qui a eu lieu sur les indications de Beaury.

M. Protot est avocat; il s'était chargé de la défense de Mégy. Lorsque M. Clément, commissaire de police, s'est présenté, à sept heures du matin, à son domicile, rue de Braque, 3, et lui a exhibé son mandat d'amener, il n'a manifesté aucune envie de résister. Il en a été de même pendant que le commissaire de police se livrait, devant lui, à une perquisition. Protot suivait de l'œil et le sourire aux lèvres l'opération, quand tout à coup, voyant M. Clément mettre la main sur une serviette en peau de chagrin bourrée de papiers, il s'est précipité sur lui, la lui a arrachée et a pris la fuite à travers l'escalier, en tirant la porte à lui, avant que le commissaire et ses agents eussent le temps de revenir de leur surprise.

Heureusement que la clef était à l'intérieur et que le commissaire a pu ouvrir la porte et se mettre à sa poursuite.

Voyant que son premier allié lui échappait quand même, il a tiré un coup de revolver en l'air. Des locataires sont sortis aussitôt; mais, au lieu d'aider le commissaire dans sa tâche, ils ont essayé de faciliter la fuite de Protot, qui certainement se serait esquivé si le concierge n'avait fermé la porte. Il s'ensuivit une mêlée dans laquelle le commissaire de police, soutenu par ses deux agents, parvint, malgré le concours que prétaient les locataires à Protot, à arrêter celui-ci et s'emparer de la précieuse serviette.

Protot a été immédiatement conduit à la préfecture de police. La serviette en question y a été visitée et on y a trouvé, assurément, des papiers très importants, entre autres une lettre écrite par Flourens selon les uns, par Mégy selon les autres, et se terminant ainsi: « Embrassez pour moi notre cher Harmodius. »

Si cette lettre est de Mégy, elle prouverait que celui-ci est complètement au courant du projet pour l'exécution duquel Beaury s'était rendu à Paris.

Aussitôt après l'arrestation, le juge d'instruction s'est transporté rue de Braque, n<sup>o</sup> 3, pour y procéder à une enquête sur les circonstances dans lesquelles elle avait été opérée. A la suite de cette enquête, cinq des personnes habitant la maison ont été mises en état d'arrestation.

Il est établi aujourd'hui que ce n'est pas Protot qui a remis à Beaury l'argent qu'il a dépensé à Paris ou dont il a été trouvé porteur. La personne qui a servi d'intermédiaire pour la délivrance de ce... omes est actuellement en fuite. C'est chez elle qu'a été saisie une dépêche de Londres contenant ces mots: « Donnez l'argent; et une lettre de Beaury ainsi conçue: « C'est demain qu'aura lieu l'opération chirurgicale. » Beaury a reçu en tout de cette personne deux cents francs à son arrivée à Paris, cent cinquante francs la veille de son arrestation et cent francs le matin même, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Il est absolument faux qu'on ait arrêté deux individus dans le jardin des Tuileries. Roussel, le même qui, arrêté sur le boulevard de Belleville, avait été enlevé aux agents de police par une poignée de voyous, a été repris hier dans la journée.

On ignore toujours jusqu'ici par qui et où ont été fabriquées les bombes saisies, et personne n'a été arrêtée pour ce fait.

Parmi les personnes écrouées à Mazas se trouvent, en dehors de la liste que nous avons dû nommer hier, le sieur Avrial, mécanicien, Camelinet, Chosuteau, Dugauchet, Flahaut et Gombillaud, bijoutier.

M. Pertuiset a été appelé hier pour examiner les bombes et la matière explosive contenue dans les fioles saisies.

Une portion presque imperceptible de cette composition a été soustraite à une explosion. La détonation a été plus forte que celle